

Guerre royale entre les chaînes

ÉMISSIONS La RTBF tacle RTL pour les 500 jours de règne de Philippe

► Le Palais a laissé les caméras de la RTBF, RTL, VRT et VTM capter des instants privilégiés de la vie des nouveaux souverains.

► A la dernière minute, La Une bouleverse sa grille des programmes avec un « C'est du belge » spécial, mercredi à 18h25.

► RTL, qui proposera son propre documentaire à 19h45 le même soir, s'insurge.

Plus fort encore que les bisbrouilles entre l'ex-roi Albert et le nouveau roi Philippe, la RTBF vient de s'attirer les foudres de sa concurrente luxembourgeoise, RTL. Tout avait pourtant bien commencé. Pour marquer les 500 jours de règne du nouveau roi Philippe ce mercredi 3 décembre, le Palais a ouvert ses portes aux quatre chaînes principales du pays (RTBF, RTL au Sud, VRT et VTM au Nord). Leurs équipes ont pu tourner pendant plusieurs mois et dans le plus grand secret un documentaire sur les coulisses de la monarchie.

La reine Mathilde et la princesse Elisabeth deviendront ainsi guides d'un soir dans les serres de Laeken. Les préparatifs de la

prestation de serment du nouveau gouvernement Michel ou d'un dîner avec le président chinois seront également dévoilés. Les quatre chaînes ont mis en commun les images captées par leurs différentes équipes, mais elles ont toutes réalisé un documentaire différent.

RTL avait annoncé il y a une dizaine de jours qu'elle proposerait une émission spéciale présentée par Alix Battard et Thomas De Bergeyck ce mercredi à 19h45 pour introduire le document produit à partir de ces images par Emmanuel Mestag. La RTBF gardait quant à elle le silence sur la date et l'heure de diffusion de son reportage. Couac dans la programmation ou stratégie finement préparée, le service public a finalement publié un communiqué dimanche matin dans lequel elle donne rendez-vous aux téléspectateurs ce même mercredi, à 18h25 sur La Une. Gérard Watelet et Barbara Louys animeront un « C'est du belge » spécial lors duquel le documentaire, cette fois réalisé par Philippe Alburny, sera diffusé.

Les deux animateurs seront accompagnés de Marlène de Wauters. La présentatrice de « Libre échange » sur La Deux est aussi l'auteur de nombreux reportages consacrés à la famille royale et aux têtes couronnées. L'historien spécialiste du gotha

Christian Cannuyer sera également présent pour revenir sur

les 500 jours de règne du roi. D'autres invités sont annoncés pour leur expertise mais aussi... pour meubler. En effet, les quatre chaînes ont décidé d'un commun accord avec le Palais royal qu'aucune des images prises dans l'intimité de la famille royale ne pourrait être diffusée avant 19h ce mercredi 3 décembre.

Colère de la concurrence

En annonçant, à la dernière minute, qu'elle proposerait une émission spéciale dès 18h25 sur La Une, la RTBF a provoqué la colère de la chaîne privée qui pensait avoir la primeur des images en débutant à 19h45, heure à laquelle le JT monopolise l'antenne du service public. « S'il fallait ironiquement démontrer que RTL est souvent l'alpha et l'oméga de la programmation de la RTBF, en voici l'ultime

démonstration, philosophe Stéphane Rosenblatt, directeur de la Télévision chez RTL Belgium. *Quitte à sacrifier tout bon sens, ce qui est son problème et plus sérieusement, la parole donnée. Le choix de programmation parfaitement incongru de nos confrères annoncé en dernière minute serait risible si le matériel tourné n'était pas la propriété commune des quatre chaînes "nationales" (RTL a son siège basé au Luxembourg, NDLR).* »

La stratégie de programmation très offensive de la part du service public s'inscrit dans un automne morose, marqué par les

contre-performances du jeu culinaire « Duels en cuisine » et de la série belge « Esprits de famille ». Finalement, les plus agacés seront peut-être les habitués d'« On n'est pas des pigeons » qui passe à la trappe ce mercredi, victime collatérale des disputes de la Cour des médias. ■

MAXIME BIERME

« C'est du belge spécial 500 jours de règne », mercredi 3/12 à 18h25 sur La Une.

« Philippe - 500 jours de règne », mercredi 3/12 à 19h45 sur RTL-TV1.